Dossier de Candidature

2025/2026

Section Sportive Scolaire Football Féminin Fontainebleau

> LYCEE FRANCOIS COUPERIN ROUTE HURTAULT 77300 – FONTAINEBLEAU

Tél: 01.60.39.55.00 Fax: 01.60.39.55.01

E-Mail: https://www.francoiscouperin.fr

Volet Scolaire 2025/2026

NOM :	Prénom :
Date et lieu de na	issance :
Adresse :	Ville :
Responsables : Mère :	
Année 2024-2025	
Classe :	plaire :
Régime : Externat	LV2Options t - Internat - Demi-pensionnaire es au cours de la scolarité : OUI - NON
Avis du Professeu	ır Principal :
Avis du Professeu	ır EPS :

Joindre les bulletins trimestriels de l'année en cours à cette fiche.

Volet Sportif 2025/2026

Traumatismes sportifs éventuels liés à la pratique :

Catégorie Actuelle (avec laquelle vous évoluez)								
U14	U15	U16	U17	U18	U19	SÉNIORS		
Nombre d'années de Pratique :								
<u>Club Actuel</u> (Numéro de								
Entraineur /	Actuel :							
Poste 1 : Poste 2 :								
	•	le : Oui / Non (i / Non (Entour		•				
Nombre de	séances par	semaine :						

DEMARCHE A EFFECTUER EN VUE D'UNE INSCRIPTION

1 - Adresser POUR le 5 mars 2025 :

Le volet scolaire (avec les bulletins du 1er et 2ème trimestre)

- Pour l'entrée en seconde, les modalités d'affectation vous seront communiquées ultérieurement.
- Pour l'entrée en première et terminale, l'admission en classe supérieure est prononcée par le chef d'établissement en fin d'année.

Le volet sportif

À l'adresse ci-dessous :

LYCEE FRANCOIS COUPERIN
Secrétariat Scolaire - Section sportive scolaire athlétisme
Route Hurtault
77305 – FONTAINEBLEAU CEDEX

<u>- Et par mail à coralie.digonnet@ac-creteil.fr</u>

2) A la réception des dossiers à la date du 5 mars 2025, une première sélection sera effectuée.

Votre enfant sera convié à une journée d'information et de tests sportifs le 19 mars 2025 pour laquelle elle devra se munir d'une autorisation parentale.

3) A l'issue de cette journée, une commission composée du Proviseur du lycée et des cadres de la section sportive se tiendra pour statuer sur les dossiers de candidature.

Le recrutement prend en compte les résultats aux tests ainsi que le niveau scolaire (bulletins scolaires de l'année en cours).

La demande en section sportive n'est pas un motif donnant droit automatiquement à une dérogation. L'admission et l'inscription définitive s'effectueront au lycée au mois de Juillet sous réserve de place au lycée F. Couperin et de la décision de l'inspection académique.

Contacts:

Responsable Section Sportive lycée François Couperin : Mme Digonnet Coralie 06 32 90 26 85 Coralie.digonnet@ac-creteil.fr Lycée François Couperin M. CHERRIER 01.60.39.55.00